

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

BON DE COMMANDE



GÎTES DE FRANCE CREUSE – Document à compléter et signer

La prestation comprend :

A
~~RETOURNER~~

Visite de la ou des structure(s).

L'envoi au propriétaire du certificat de visite (rapport de contrôle, grille de contrôle et décision de classement) sous format numérique ou sous format papier.

Dans le cas où je ne pourrais être présent(e) le jour de la visite de contrôle, je désigne la personne suivante comme mandataire :

Tél. : Email :

Je retourne les différents documents référencés ci-dessous et souhaite que Gîtes de France Creuse me contacte pour fixer un rendez-vous dans les meilleurs délais pour la visite de contrôle.

Je m'engage à vérifier au préalable tous les éléments nécessaires à la classification de mon hébergement et ai conscience que dans le cas où, le jour de la visite, ma structure ne répond pas aux exigences de la catégorie choisie, ma demande de classement ne pourra aboutir.

Pièces à fournir :

- ✓ Présent bon de commande rempli et signé.
- ✓ Le questionnaire de pré-visite rempli et signé après prise de connaissance de la grille de classement.

Règlement de la visite de contrôle par **chèque bancaire à Gîtes de France Creuse ou par virement** : CACF Guéret Carnot n°02624966001

IBAN : FR76 1680 6091 0002 6249 6600 134
BIC : AGRIFRPP868

- Je reconnais avoir été informé(e) des tarifs et des modalités de prestation concernant la procédure de classement en meublé de tourisme (**à cocher obligatoirement**).
- Je déclare avoir pris connaissance de conditions générales de vente et je les accepte (**à cocher obligatoirement**).

J'autorise Gîtes de France Creuse, à inscrire le(s) meublé(s) (coordonnées, photos...) sur les listes imprimées ou informatiques qui seront établies et diffusées conformément au classement.

Tarifs : 210€* pour un meublé / 90€ par meublé supplémentaire (si visite effectuée le même jour et sur la même commune).

***Avantage meublé labellisé Gîtes de France Creuse** : -25% pour le premier meublé, soit 157€ et -30% pour les meublés supplémentaires, soit 60€.

50,00€ en cas d'annulation non communiquée par le propriétaire ou déplacement n'aboutissant pas à un classement.

Fait à :

Le :

Signature :

Lu et approuvé

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

BON DE COMMANDE



GÎTES DE FRANCE CREUSE – VISITE DE CONTRÔLE

Identification du demandeur :

Nom et Prénom :

Statut : propriétaire ou mandataire (*entourez*)

Adresse :

Code postal et Ville :

Tél. : Portable :

Email :

Identification du logement meublé :

Nom donné à votre hébergement :

Adresse :

Code postal et Ville :

Site internet / Annonces réseaux sociaux :

Nature de la demande :

Classement actuel : étoiles / **Classement demandé** : étoiles (*à renseigner obligatoirement*)

Classé par : Non classé

Atteste faire auprès de ***l'Association Gîtes de France Creuse*** la demande d'une visite de contrôle en vue du classement en meublé de tourisme de mon hébergement.

Par conséquent, j'accepte que mon hébergement soit soumis au contrôle de l'ensemble des critères référencés dans la grille validée par l'arrêté du 24 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 2 août 2010, fixant les normes et la procédure de classement des meublés de tourisme.

Je m'engage à régler le montant de la prestation, s'élevant à 210€ par meublé (90€ par meublé supplémentaire sur la même commune et visité le même jour)

Une facture me sera adressée avec le compte-rendu de visite.

(Meublés labellisés Gîtes de France Creuse : -25% sur la visite de classement du 1^{er} meublé).

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

BON DE COMMANDE



GÎTES DE FRANCE CREUSE – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Objet du contrat

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'Association des Gîtes de France Creuse, propose et assure l'évaluation du ou des meublés de tourisme du propriétaire ou de la personne morale le représentant, ci-après désigné « le propriétaire », ainsi que les démarches administratives y afférant, en vue de l'obtention d'un classement meublé de tourisme, dans le cadre de la procédure réglementaire telle que décrite dans la loi du 22 juillet 2009 et l'arrêté du 24 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 fixant la procédure de classement des meublés. Les présentes conditions générales de vente décrivent les règles de fonctionnement et les obligations réciproques des parties.

Ces conditions constituent le seul accord entre les parties relativement à l'objet de la prestation et prévalent sur tout autre document.

2. Obligations des parties

2.1 Obligations de Gîtes de France Creuse

Gîtes de France Creuse s'engage à mettre en œuvre les moyens appropriés pour évaluer le ou les biens, objets de la visite de contrôle sur des critères relatifs à sa compétence technique, sa connaissance de la grille de classement telle que publiée en annexe I de l'arrêté du 24 novembre 2021, son impartialité et son indépendance.

Dans ce cadre, Gîtes de France Creuse s'engage :

- ✓ A fournir, au propriétaire, un rapport de contrôle du ou des meublés de tourisme évalué(s) ;
- ✓ A ne pas subordonner son engagement pour la demande de classement à une quelconque adhésion ou à une offre de commercialisation ;
- ✓ A effectuer la visite de contrôle dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la réception du dossier dûment complété.

2.2 Obligations du propriétaire

Dans le cadre des présentes, il incombe au propriétaire de faciliter toute opération de Gîtes de France Creuse dans le cadre de l'évaluation du ou des meublés de tourisme, en cohérence avec la grille d'évaluation de l'arrêté du 24 novembre 2021.

Ceci implique notamment, pour le propriétaire :

- ✓ De remettre à Gîtes de France Creuse ou à ses représentants, les documents nécessaires à la bonne évaluation du meublé de tourisme,
- ✓ De prendre les dispositions nécessaires pour lever tout empêchement ou écarter toute difficulté qui ferait obstacle à la bonne exécution de l'évaluation,
- ✓ De fournir des renseignements et informations exacts, sincères et complets à Gîtes de France Creuse et à communiquer toute information ou renseignement de quelque nature que ce soit, ayant ou susceptible d'avoir un impact sur l'évaluation du ou des meublés de tourisme contrôlé(s),
- ✓ De présenter le meublé, le jour de la visite d'évaluation, en état de location, avec tous les éléments de confort déclarés à la disposition des clients,
- ✓ De respecter les délais et rendez-vous prévus par Gîtes de France Creuse.

En cas de non-respect de ces obligations, Gîtes de France Creuse se réserve le droit de reporter, sans que cela lui soit préjudiciable, la visite de contrôle.

3. Tarifs et modalités de paiement

Le prix de la prestation s'élève à 210€ par meublé et 90€ par meublé supplémentaire sur la même commune et effectué le même jour (**avantage meublé labellisé Gîtes de France Creuse : -25% sur la visite de classement pour le 1^{er} meublé**)
Gîtes de France Creuse est une association Loi 1901 non assujettie à la TVA pour sa mission de classement de meublé de tourisme.

Le règlement de la prestation doit être effectué par chèque, à l'ordre de Gîtes de France Creuse ou par virement.

IBAN : FR76 1680 6091 0002 6249 6600 134 et BIC : AGRIFRPP868

Le règlement doit obligatoirement être joint au présent bon de commande.

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

BON DE COMMANDE



GÎTES DE FRANCE CREUSE – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Gîtes de France Creuse :

- ✓ Se réserve le droit de refuser toute visite de contrôle au cas où celle-ci n'aurait été réglée au préalable.
- ✓ Se réserve le droit, en cas de report ou d'annulation d'une visite de contrôle, unilatéralement par le propriétaire le jour même prévu pour la réalisation de cette visite, de retenir une somme forfaitaire fixée à 50€, correspondant aux frais de déplacement de Gîtes de France Creuse et de ses représentants. Elle sera prélevée sur le montant de la visite réglée initialement par le propriétaire lors de l'envoi de son dossier de demande de contrôle.
- Si une visite de contrôle ne peut être réalisée du fait du non-respect du prérequis (surface minimale inférieure à 12m²), la même somme forfaitaire (50€) sera prélevée.
Cette condition s'entend à l'exception de cas de force majeure telle qu'elle est entendue par la jurisprudence française.
- Si une visite de contrôle est reportée ou annulée unilatéralement par Gîtes de France Creuse, une nouvelle date sera arrêtée entre les parties sans qu'aucune somme supplémentaire ne soit demandée au propriétaire.

Le coût de la prestation comprend la visite de contrôle, l'émission du rapport de contrôle et l'envoi du dossier de demande de classement.

Le paiement de la prestation ne saurait en aucune manière être lié à l'obtention du classement demandé par le propriétaire. Les tarifs en vigueur sont modifiables, sans préavis. Le tarif en vigueur, au moment de la commande de la visite, est garanti pour le loueur sous réserve d'avoir adressé son bon de commande de visite de contrôle et le règlement, avant le changement de tarif.

4. Responsabilité

La délivrance du rapport de contrôle liée à l'évaluation d'un meublé de tourisme ne vaut pas, par elle-même, notification de la conformité aux exigences d'une réglementation, nationale ou européenne et, d'une manière plus générale, à des exigences légales autres que celles liées à l'obtention d'un classement en meublé de tourisme, tel que décrites dans l'arrêté du 24 novembre 2021 et ses annexes.

Gîtes de France Creuse n'a pas pour but, ni ne possède les moyens de vérifier l'application par le propriétaire d'une réglementation autre que celle liée au classement des meublés de tourisme et pour lequel Gîtes de France Creuse dispose d'un agrément spécifique.

Gîtes de France Creuse s'oblige à apporter le meilleur soin dans le respect des règles indispensables à l'accomplissement de ses prestations, pour l'exécution desquelles ils s'engagent à consacrer les moyens nécessaires. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas d'erreur ou de négligence, dont il appartient au propriétaire de faire la preuve.

5. Confidentialité

Gîtes de France Creuse s'engage à ne pas communiquer à des tiers, même partiellement, des renseignements dont elle a pris connaissance au cours de l'exécution de la présente prestation à l'exception de Atout France.

Toutes les personnes, prestataires de services ou salariés, impliquées dans le processus de contrôle du ou des meublés de tourisme du propriétaire, sont tenus par un engagement de confidentialité professionnelle.

Conformément aux dispositions de la loi sur l'informatique et les libertés (article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978), le propriétaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne. Pour exercer ce droit, le propriétaire s'adresse à Gîtes de France Creuse.

6. Réclamations

En cas de désaccord, le propriétaire ou son mandataire peut, à tout moment de la procédure, transmettre ses remarques ou réclamations par courrier à Gîtes de France Creuse.

A réception d'une réclamation d'un propriétaire concernant le classement (15 jours maximum après l'envoi du certificat de visite), il sera contacté sous 8 jours ouvrables pour étudier le problème rencontré.

Si une nouvelle visite s'avère nécessaire, elle est gratuite, et sera réalisée dans un délai de deux mois par un autre technicien habilité ou par le référent d'un relais du département voisin.

En cas de modification du résultat de l'inspection, l'organisme reprend la procédure administrative normale.

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE



GÎTES DE FRANCE CREUSE – Document à compléter et signer

Questionnaire de pré-visite en vue d'un classement de meublé de tourisme

Classement actuel : Non classé 1* 2* 3* 4* 5* (cochez la case)

Arrêté préfectoral du

Catégorie de classement visé : 1* 2* 3* 4* 5* (cochez la case)

I. Renseignements généraux

Adresse du meublé :

Lieu dit : Code postal : Commune :
(Précisez s'il y a lieu, le bâtiment : l'étage : le numéro :)

Nom, adresse, téléphone(s) du loueur du meublé ou de son mandataire :
.....
.....

Email : @

Le meublé est-il affilié à un réseau : N°

II. Principales caractéristiques du meublé

Nombre maximal de personnes susceptible d'être logées :

S'agit-il d'un(e) : maison appartement studio

S'agit-il d'une maison : indépendant(e) mitoyenne

Logement de type « loft » : oui non

Si non, cloisons de séparation fixes entre les pièces de l'habitation : oui non

S'il s'agit d'un studio ou d'un appartement, est-il :

- situé dans un immeuble comportant plusieurs logements : oui non
Si oui, combien :

- à quel étage est-il situé : Combien d'étages comporte l'immeuble :

- est-ce qu'il y a un ascenseur : oui non
Si oui, dessert-il tous les étages : oui non

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE



GÎTES DE FRANCE CREUSE

• Existence d'un système de chauffage :

- Chauffage central : oui non
- Chaque pièce est-elle chauffée : oui non
- Si oui, salle(s) d'eau chauffée(s) : oui non
- Existence d'un système de climatisation ou rafraîchissement d'air : oui non
(un ventilateur ne valide pas le critère)

• Indépendance du logement :

- Parking à proximité : oui non si oui, distance :
- Parking privatif : oui non si oui, distance :
- Garage ou abris couvert : oui non si oui, distance :

• Logement proche de :

- Centre(s) d'animation(s) : oui non si oui, distance :
- Lieu(x) de spectacle(s) : oui non si oui, distance :
- Lieu(x) de commerce(s) : oui non si oui, distance :
- Transports publics : oui non si oui, distance :

• Equipements et aménagements généraux :

- Existe-t-il une prise de courant libre dans chaque pièce : oui non
- Téléphone intérieur au logement : oui non
- Si oui, précisez le numéro :
- Accès internet à haut débit : oui non
- Si non, pourquoi ?
- Occultation opaque extérieure dans chaque pièce d'habitation : oui non
- Lave-linge : oui non
- Si oui, est-il commun à plusieurs logements : oui non gratuit
- Sèche-linge : oui non
- Si oui, est-il commun à plusieurs logements : oui non gratuit
- Ustensiles de ménage : oui non
- (seau et balai brosse, balai de lavage à frange avec seau et presse, aspirateur, fer et table à repasser, ...)

GÎTES DE FRANCE CREUSE

2026

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE



GÎTES DE FRANCE CREUSE

III. Surfaces et équipements de l'habitation

Superficie totale du meublé :m² Nombre de pièces d'habitation :

Cuisine séparée

Coin cuisine dans la pièce principale

Pièces d'habitation	Surface en m ²	Nombre de fenêtres	Dimensions des lits		Autres mobiliers
			1 place	2 places	
Cuisine					
Séjour					
Salon			-- x --	-- x --	
Chambre 1			-- x --	-- x --	
Chambre 2			-- x --	-- x --	
Chambre 3			-- x --	-- x --	
Chambre 4			-- x --	-- x --	
Autres :					

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE



GÎTES DE FRANCE CREUSE

• Equipements salle(s) d'eau / wc :

Nombre de salle d'eau (*douche*) : Nombre de salle de bains (*baignoire*) :

Nombre de water-closet(s) : indépendant dans salle d'eau / salle de bains

Salle d'eau / Salle de bains n°1	Salle d'eau / Salle de bains n°2
Fenêtre(s) : Superficie :	Fenêtre(s) : Superficie :
1 lavabo avec eau chaude : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	1 lavabo avec eau chaude : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Deux éclairages dont 1 sur le lavabo : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Deux éclairages dont 1 sur le lavabo : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Prise de courant libre à côté du miroir : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Prise de courant libre à côté du miroir : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Tablette sous miroir ou plan vasque : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Tablette sous miroir ou plan vasque : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Patères / Portes serviettes : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Patères / Portes serviettes : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Sèche-serviettes chauffant : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Sèche-serviettes chauffant : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Miroir : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sur pied	Miroir : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> sur pied
Espace(s) de rangement (<i>hors tablette sous miroir ou plan vasque</i>) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Espace(s) de rangement (<i>hors tablette sous miroir ou plan vasque</i>) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Produits d'accueils (<i>shampooing + gel douche</i>) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> écologiques	Produits d'accueils (<i>shampooing + gel douche</i>) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> écologiques
Sèche-cheveux électrique : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Sèche-cheveux électrique : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
1 douche : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (dimensions : x) <input type="checkbox"/> Rideau de douche <input type="checkbox"/> Pare douche	1 douche : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (dimensions : x) <input type="checkbox"/> Rideau de douche <input type="checkbox"/> Pare douche
1 douche : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (dimensions : x) <input type="checkbox"/> Rideau de douche <input type="checkbox"/> Pare douche	1 douche : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (dimensions : x) <input type="checkbox"/> Rideau de douche <input type="checkbox"/> Pare douche

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE



GÎTES DE FRANCE CREUSE

• Equipements cuisine :

Ventilation :	<input type="checkbox"/> hotte	<input type="checkbox"/> VMC	
Mini four :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Four :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Micro-ondes :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Autocuiseur ou cuit-vapeur ou fait-tout :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Cafetière :	<input type="checkbox"/> à filtres	<input type="checkbox"/> à dosettes	
Bouilloire :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Grille-pain :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Lave-vaisselle :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Nombre de foyers sur la table de cuisson :	<input type="checkbox"/> gaz	<input type="checkbox"/> induction	<input type="checkbox"/> vitrocéramique
Réfrigérateur avec compartiment conservateur :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Congélateur ou compartiment congélateur :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Poubelle fermée + tri sélectif (<i>recyclage et verres</i>) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Vaisselle de table non dépareillée et en nombre suffisant pour le nombre d'occupant :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Quantité de matériel pour la préparation des repas : <i>(1 saladier, 1 plat allant au four, 1 plat, 2 casseroles, 1 poêle, 1 tire-bouchon, 1 paire de ciseaux, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 plat à tarte, 1 ouvre-boîte)</i>	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

• Equipements séjour / salon :

Fauteuil(s) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Canapé(s) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> convertible(s)
Table basse :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Télévision écran plat :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Accès à des chaines supplémentaires à l'offre de la TNT :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Mise à disposition d'un système de lecture vidéo : <i>(service de vidéos à la demande, plateforme de streaming, appareil de streaming multimédias, ...)</i>	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Chaine hifi (avec radio) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Enceinte :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE



GÎTES DE FRANCE CREUSE

Equipements chambre(s) :

Alèses + Protèges oreillers :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Table de chevet par personne :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Eclairage indépendant en tête de lit :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Prise de courant libre près du lit :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Nombre d'oreillers par personne :	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2
Couette :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Equipements extérieur :

Présence d'un balcon / d'une loggia :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	si oui, dimensions :
Présence d'une terrasse :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	si oui, dimensions :
Présence d'une cour :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	si oui, dimensions :
Présence d'un jardin privatif :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	si oui, dimensions :
Présence d'un jardin commun :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	si oui, dimensions :
Terrain clos :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Barbecue :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Equipements de loisirs, détente ou sport dédié au logement :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Si oui, précisez (piscine, ping-pong, baby-foot, vélos, étang, ...):			

IV. Services aux clients

Site internet accessible en langue étrangère :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Mise à disposition de dépliants et brochures d'informations locales pratiques et touristiques mises à jour (<i>année courante</i>) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Livret d'accueil :	<input type="checkbox"/> numérique	<input type="checkbox"/> papier
Animaux acceptés :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Boîte à clés :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Accueil personnalisé sur place :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Cadeaux de bienvenue :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE



GÎTES DE FRANCE CREUSE

Draps :	<input type="checkbox"/> à la demande	<input type="checkbox"/> inclus	<input type="checkbox"/> non
Linge de toilette :	<input type="checkbox"/> à la demande	<input type="checkbox"/> inclus	<input type="checkbox"/> non
Linge de table :	<input type="checkbox"/> à la demande	<input type="checkbox"/> inclus	<input type="checkbox"/> non
Lits fait à l'arrivée :	<input type="checkbox"/> à la demande	<input type="checkbox"/> inclus	<input type="checkbox"/> non
Matériel pour bébé (chaise haute et lit) :	<input type="checkbox"/> à la demande	<input type="checkbox"/> inclus	<input type="checkbox"/> non
Service de ménage :	<input type="checkbox"/> payant	<input type="checkbox"/> inclus	<input type="checkbox"/> non
Produits d'entretien :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> écologiques
Adaptateurs électriques :	<input type="checkbox"/> à la demande	<input type="checkbox"/> inclus	<input type="checkbox"/> non
Jeux de société :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

V. Accessibilité

Information concernant l'accessibilité relative au logement :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Mise à disposition d'un wc avec barre d'appui :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Mise à disposition d'une télécommande de télévision à grosses touches et couleurs contrastées :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Présence d'un siège de douche avec barre d'appui :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Largeur de toutes les portes adaptées :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Documentation mise à disposition, simple, compréhensible, associant pictogrammes et images aux textes (<i>un seul message à la fois</i>) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Obtention du label tourisme et handicap :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

VI. Développement durable

Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de consommation d'énergie (*double vitrage, ampoules, panneaux solaires, pompe à chaleur, chaudière au bois, ...*) : oui non

Si oui, citez (2 maxi) :

Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de consommation d'eau (*chasse d'eau à double débit, mousseur, régulateur d'eau robinets, récupération eau de pluie, ...*) : oui non

Si oui, citez (2 maxi) :

CLASSEMENT MEUBLÉ DE TOURISME 2026

QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE



GÎTES DE FRANCE CREUSE

Tri sélectif organisé dans le logement ou dans l'immeuble : oui non

Affichage de règles de tri et des informations sur la localisation, des points de collecte volontaires :
 oui non

Composteur : oui non

Borne de recharge pour véhicules électriques : oui non

Si oui, sur place ou à proximité, précisez :

Obtention du label environnemental : oui non

VII. Modalités

Type de chauffage :

Chauffage : compris supplément

Électricité : compris supplément

Eau : compris supplément

Gaz : compris supplément

Bois : compris supplément

Le propriétaire s'engage sur la conformité et l'exactitude des renseignements fournis dans ce document

Fait à Le

Signature

2026 GÎTES DE FRANCE CREUSE